



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 20 mars 2023

N° 2023 / 027



L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 14 mars 2023, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

**Etaient présents :** Roseline BONDIVENNE, Benoit COLIN, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGININ, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, Laurence MAS, Bahadir GUZEL, Nathalie SAULNIER, Marie-Christine MOREL, Lauriane DAVID, David GEAY, Serge LACROIX, Jean-Michel PEUGET

**Excusés :** Pierre GRANDCLEMENT pouvoir à Grégoire LONG ; Didier BERREZ pouvoir à Laurence MAS

**Le secrétariat a été assuré par :** Emmanuel ANGININ

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 17	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

**Objet : Travaux de démolition d'immeubles au centre-ville – Résultat de la consultation : attribution du marché**

- Vu la délibération n°2022-072 du Conseil Municipal du 19 décembre 2022 approuvant le projet d'aménagement urbain et paysager de la rue Voltaire et de la Côte du Four ;
- Considérant que cette opération s'inscrit dans le programme de revitalisation du bourg-centre (fiche-action n°AX 3-1Bis de la convention Petites Villes de Demain) ;
- Considérant la consultation engagée le 16 février 2023 selon la procédure adaptée (articles R-2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique),
- Considérant le résultat de cette consultation et l'avis de la Commission d'Appel d'offres réunie le 16 mars 2023 ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

- **DECIDE** d'attribuer le marché comme suit :

Tranches	Entreprise	Montant en € HT
Ilot n°1 – Bâtiment Lacombe (n°20, rue Voltaire) Ilot n°2 – Atelier (n°12, Côte du Four) Ilot n°3 – Garages (n°4, rue Anatole France)	GUENUCHOT TP ZA La Goutette 39260 CHARCHILLA	29 440.00 €

- **AUTORISE** M. le Maire à signer le marché et toutes pièces à intervenir sur ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré.....

Le Secrétaire de Séance

Le Maire,  
Grégoire LONG

